

QA INVEST
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 400 000 euros
Siège social : 7 rue A Sakharov
76130 MONT ST AIGNAN

849 406 442 RCS ROUEN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 juillet 2026**

L'an deux mille vingt six,
Le 22 juillet ,
A 18 heures,

Monsieur Arnaud QUILAN,
demeurant 9 rue Jean-Jacques Rousseau 76570 PAVILLY,
Propriétaire de la totalité des 1 500 parts sociales de 266,67 Euros composant le capital social de la
Société QA INVEST,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 7 rue A Sakharov, 76130 MONT ST AIGNAN au 16 rue Georges Charpak 76130 MONT ST AIGNAN à compter du 22 juillet 2026 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 16 rue Georges Charpak 76130 MONT ST AIGNAN."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Arnaud QUILAN

